

PLU de Miramas : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 5 janvier 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Miramas (Bouches-du-Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 15 décembre 2025. Il délimite 141 zones, dont 75 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 5 janvier 2026.

- Le PLU de Miramas s'applique dans sa version du 15 décembre 2025 ; nous publions 10 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 141 zones : 75 urbaines (U), 16 à urbaniser (AU), 24 agricoles (A) et 26 naturelles (N).
- Sur les 126 communes des Bouches-du-Rhône dont nous publions le document, Miramas occupe le rang 13 par le nombre de zones délimitées : 89 zones de plus que la médiane du département (52 zones).
- 564 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Miramas depuis 2013, pour 2 149 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	141 zones
Zones urbaines (U)	75 zones
Zones à urbaniser (AU)	16 zones
Zones agricoles (A)	24 zones
Zones naturelles (N)	26 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	MIRAMAS
Version du	15 décembre 2025
Partition GPU	DU_13063
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_13063/993f11671fe6d802cb1bef39c7ac9750/13063_reglement_20251215.pdf
Règles extraites	10 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Miramas

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Feu de forêt, Transport de marchandises dangereuses
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	5 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er avril 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/miramas-13063>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.